



Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.2

N° de la demande : 2012-2057
Demande : Délai d'application
Produit : Herbicide Flexstar GT
Numéro d'homologation : 30412
Matière active (m. a.) : Fomésafène, glyphosate (présents sous forme de sel de monoammonium ou de sel de diammonium) [FOF, GPM]
N° de document de l'ARLA : 2327718

But de la demande

La présente demande vise à modifier l'homologation de l'herbicide Flexstar GT en élargissant le profil d'emploi afin d'y inclure les applications de surface en présemis et les applications en prélevée dans toutes les variétés de graines de soja.

Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise pour la présente demande.

Évaluations sanitaires

Les données sur les résidus provenant d'essais en champ concernant le fomésafène et le glyphosate ont été soumises afin d'appuyer l'ajout de l'utilisation de surface en présemis et de l'utilisation en prélevée sur les cultures de soja dans l'Est du Canada sur l'étiquette de l'herbicide Flexstar GT. Les modifications apportées à l'étiquette de l'herbicide Flexstar GT afin d'inclure un délai d'application supplémentaire ne devraient pas accroître l'exposition alimentaire aux résidus de fomésafène ou de glyphosate. Les résidus de fomésafène à la limite maximale de résidus (LMR) établie de 0,05 ppm et les résidus de glyphosate à la LMR établie de 20 ppm dans et sur le soja sec ne présenteront de risque inacceptable pour aucune sous-population, notamment les nourrissons, les enfants, les adultes et les personnes âgées.

Les nouvelles utilisations de surface en présemis et en prélevée de l'herbicide Flexstar GT dans les cultures de soja ne devraient pas entraîner une augmentation de l'exposition professionnelle ou occasionnelle comparativement au profil d'emploi homologué du fomésafène et du glyphosate. Aucun risque préoccupant n'est envisagé si les travailleurs suivent les instructions de l'étiquette et portent l'équipement de protection individuelle indiqué.

Évaluation environnementale

Les doses d'application proposées pour chaque ingrédient actif sont inférieures aux doses actuellement homologuées correspondantes pour les mêmes cultures et les mêmes méthodes d'application. Par conséquent, aucune donnée supplémentaire sur l'environnement n'est requise pour cette demande, et il ne devrait y avoir aucun risque supplémentaire pour l'environnement.

Évaluation de la valeur

Les renseignements examinés pour cette demande d'homologation comprenaient une justification fondée sur les homologations précédentes. D'après les renseignements disponibles, l'élargissement du profil d'emploi de l'herbicide Flexstar GT afin d'y inclure les applications de surface en présemis et les applications en prélevée dans toutes les variétés de graines de soja était appuyé.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a terminé l'évaluation des renseignements fournis à l'appui de l'herbicide Flexstar GT et a jugé que les renseignements étaient suffisants pour élargir le profil d'emploi afin d'inclure les applications de surface en présemis et les applications en prélevée dans toutes les variétés de graines de soja.

Références

PMRA Document Number	Référence
2217821	1998, Fomesafen: Determination of fomesafen in soybeans by gas chromatography with nitrogen/phosphorus detection (WRC-98-146) (WINO 45189), DACO: 7.2.1
2217822	1999, Fomesafen: Determination of fomesafen in soybean oil by gas chromatography with nitrogen/phosphorus detection (WRC-99-045) (WINO 45190), DACO: 7.2.1
2217824	2009, GRM045.01A Analytical method for the determination of residues of fomesafen in crop commodities by LC-MS/MS, DACO: 7.2.2
2217826	2009, Validation of analytical method GRM045.01A for the determination of residues of fomesafen in crop commodities by LC-MS/MS, DACO: 7.2.3
2217828	2000, Fomesafen: Residue levels on soybeans from trials conducted in the United States during 1998, DACO: 7.4.1,7.4.2
2217829	2007, S-metolachlor/fomesafen/glyphosate - Residue levels on soybeans (forage, hay and seed) from trials conducted in Canada during 2006, DACO: 7.4.1
2196039	2012. Flexstar GT Herbicide Efficacy Rationale. DACOs 10.1, 10.2.3.1 and 10.3.1. pp 2.

ISSN : 1911-8015

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2013

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.